

08 JUIL. 2024

SIAEP DE CAUMONT L'EVENTE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :

CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

Prélèvement du : jeudi 27 juin 2024 à 11h35
 Code Sise du prélèvement : 00238747
 Installation : Unité de distribution ECARTS CAHAGNES
 Nom du point de surveillance : PC ECARTS CAHAGNES
 Localisation exacte : 207 impasse des éoliennes
 Commune : CAHAGNES

MONSIEUR LE PRESIDENT
 SIAEP DE CAUMONT L'EVENTE
 Mairie
 14240 CAUMONT L'EVENTE

Prélevé par : MANON BUREAU
 Type visite : D1 EN DISTRIBUTION
 Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Couleur (qualitatif)	0 -				
Odeur (qualitatif)	0 -				
Saveur (qualitatif)	0 -				
Température de l'eau	17,4 °C				25,00
pH	7,8 unité pH			6,50	9,00
Chlore libre	0,07 mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,09 mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire effectuée par : LABEO Frank Duncombe

Référence laboratoire : E.2024.12016-1

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	2 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 n/(100mL)		0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Turbidité néphélométrique NFU	0,24 NFU				2,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
Titre alcalimétrique	<0,10 °f				
Titre alcalimétrique complet	16,7 °f				
Titre hydrotimétrique	18,2 °f				
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	442 µS/cm			200,00	1100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH ₄)	<0,020 mg/L				0,10
Nitrates (en NO ₃)	18,8 mg/L		50,00		

Zone desservie

Cette unité de distribution alimente tout ou partie des communes de :
CAHAGNES

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00238747)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Conformément aux dispositions de l'article D 1321-104 du Code de la Santé Publique, cette information doit être portée à la connaissance du public par affichage en mairie. Les résultats sont consultables sur internet: www.eaupotable.sante.gouv.fr

Le technicien sanitaire en chef

Signé

Armelle FICHET